

Diffuser une culture  
de la décision partagée



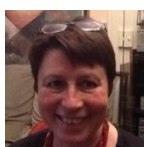
**ECHANGES SUR L'ETAT ET LE DEVENIR  
DE LA COMMUNICATION POLITIQUE**

**Mardi 23 octobre 2018**

[www.deciderensemble.com](http://www.deciderensemble.com)



# Intervenants



## **Martine MARCHAND-PROCHASSON**

Directrice de la citoyenneté, de la vie des associations et de la tranquillité à la mairie de Bagneux.



## **Arnaud MERCIER**

Professeur en communication à l'université Paris 2 Panthéon-Assas, directeur des études de l'Institut français de presse, chargé de mission au Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'éducation supérieure.



## **Pierre ZÉMOR**

Conseiller en communication de Michel ROCARD, conseiller d'État honoraire, président d'honneur-fondateur de Communication publique, ancien président de la Commission nationale du débat public.

La modération de cette rencontre a été assurée par **Patrice CARRÉ**, président du conseil scientifique de Décider ensemble.

## Appel « pour une autre communication politique »

En réponse aux dysfonctionnements de la communication publique qu'il a pu constater, Pierre ZÉMOR a lancé un appel sous la forme d'un « **Cahier pour une autre communication politique** ».

Plus **d'une centaine de personnalités** l'ont rejoint et ont soumis des conseils et commentaires aboutissant ainsi à l'élaboration d'une **liste de 165 recommandations**.

Ce manifeste est disponible en ligne sur le site :

[www.pouruneautrecommunicationpolitique.com](http://www.pouruneautrecommunicationpolitique.com)

## Un dévoiement de la communication politique

Les acteurs politiques ont de plus en plus recours à une communication politique d'apparat, destinée à faire le buzz. Cette communication se traduit par exemple par la mise en scène de promesses politiques difficilement tenables, en période électorale. Comment expliquer ce dévoiement de la communication politique et quels sont ses effets ?

**La communication politique face à la crise de l'imputation** : les acteurs politiques s'imputent une responsabilité (baisse du chômage, hausse de la croissance) pour paraître plus compétents et plus efficaces que leurs concurrents et s'assurer la victoire électorale. Cependant, le personnel politique est souvent dans l'incapacité de tenir ses promesses de campagne car de nombreux éléments les en empêchent : l'europanisation voire la mondialisation des problèmes ou la complexité des sujets interdisant une simplification trop importante. Cela entretient une communication cosmétique, qui réduit la politique à des effets d'annonces.

- ⇒ Pour prendre un exemple parmi d'autres, Nicolas Sarkozy, lors de sa mandature, a cédé à la tentation. « Un fait divers entraînaît l'annonce d'une loi », qui bien souvent restait finalement sans suite. Cela crée un double effet négatif : d'une part à l'annonce, à cause de la récurrence de celles-ci, et ensuite à l'abandon du projet de loi envisagé.

**Il existe aussi une tension temporelle** entre l'action politique visant à prendre des décisions pour résoudre des problèmes sur le long terme et l'action électorale. Cette dernière pousse les acteurs politiques à **différer des mesures jugées impopulaires** ou au contraire, **prendre des mesures avec des effets très immédiatement visibles** mais qui ne sont pas forcément les plus pertinentes. Cela peut mener à des actions spectaculaires, visant à faire croire à la résolution d'un problème alors qu'il s'agit d'une pure mise en scène.

- ⇒ Tony Blair, Premier ministre du Royaume-Unis, propose une « opération spectaculaire de reconduite à la frontière », à laquelle il serait personnellement associé, quand le gouvernement paraît faible dans les sondages sur la question de l'immigration. Dans ce cas, la réponse politique à une opinion public est une pure opération de communication.

**La pression des médias**, entretenue par l'apparition de nouveaux outils, comme le baromètre mensuel de popularité : les sensations d'urgence et d'immédiateté sont décuplées par **les réseaux sociaux et les chaînes d'information** en continu. Aller chercher des réactions politiques à chaque fait divers crée un univers de bruit, dans lequel ce sont les silences qui s'entendent : **l'homme politique qui ne se plie pas au jeu de la déclaration a l'air d'être celui qui ne fait rien.**

- ⇒ La crise de l'UMP au moment de la présidence en Jean-François Copé et François Fillon est notamment le fruit de cet emballement médiatique. Les militants et acteurs de l'UMP ont été débordés par la vitesse des informations : ils réagissaient en direct sur un plateau télévisé et apprenaient simultanément les réactions des acteurs politiques, tout en étant connectés sur les réseaux sociaux. Cela a mené à un emballement et des réactions verbales parfois vives car peu anticipées.

Cette surenchère verbale conduit, *in fine*, à la brutalisation du débat public. C'est celui qui crie le plus fort qui donne l'impression de se saisir de la question ou de répondre aux enjeux.

## La participation comme solution ?

Ce n'est pas grâce à la mise en scène de réponse politique que l'on va résoudre la crise de confiance des citoyens. C'est même le contraire : plus on s'enferme dans la logique du « on n'a pas assez communiqué », plus on se coupe en fait des citoyens et du lien de confiance.

Toutes ces postures de communication cosmétique sont en **rupture avec les aspirations citoyennes**. « *Si tous n'ont pas une volonté de participation, les citoyens veulent à minima ne pas être pris pour des idiots.* » **La communication** n'est pas suffisante : **c'est un préalable** uniquement. Seule, elle ne permet pas aux citoyens d'intervenir et de prendre en main leurs affaires. **Il y a donc des choses à faire pour permettre un retour de la crédibilité du personnel politique, qui peut passer par le développement de mécanisme d'association des citoyens à la décision.**

**L'introduction d'un regard citoyen**, par exemple à l'Assemblée nationale, peut conduire à **éviter certains excès politiques** et apporter un vent de fraîcheur, « *contrant la professionnalisation de la politique* ». On peut penser un **dispositif de tirage au sort** d'un certain nombre de citoyens pour siéger dans l'hémicycle, à la manière des jurés d'assises. On peut également penser à un **recours plus important aux jurys citoyens**, rendant un avis consultatif.

A Bagneux, différents dispositifs sont mis en place pour que les habitants s'emparent de ce qui fait leur ville et prennent la parole. Mais cela ne dépend pas uniquement des citoyens : la municipalité forme ses agents, notamment sur leurs capacités à « aller vers » et également à recevoir des propositions de la part des citoyens.

Tous ces dispositifs constituent **des signes de reconnaissance de la citoyenneté**, plus important que le seul fait de mettre un bulletin dans une urne. C'est également une **démarche pédagogique**, permettant aux citoyens de se saisir de sujets de société complexes.